

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Spray cleaner

00137524 00 Revision: 0

1 juni 2002

Page: 1 / 4.

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification du produit:  
Spray cleaner  
nettoyant universel

Identification de la société/entreprise:  
Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.  
Havenlaan 4 Ravenshout Bed. 4 210  
3980 Tessenderlo  
Tél.: 013 670 511

Téléphone d'urgence :  
Centre d'antipoison : Tél. : 070 245 245  
Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L. : 24/24 : Tél : 013 670 670

## 2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Indication des composants (conformément à la recommandation C.E.E.  
89/542:

moins de 5%: Tensio-actifs non ioniques,  
autres composants: alcool, ammonia et propane/butane

Indication des composants:

- >1-5 % propylene glycol n-butyl éther  
Symbole: Xi  
R-Phrases: 36/38 EINECS: 225-878-4
- >1-5 % butane  
Symbole: F+  
R-Phrases: 12 EINECS: 203-448-7
- >1-5 % propane  
Symbole: F+  
R-Phrases: 12 EINECS: 200-872-9
- >1-5 % éthanol  
Symbole: F  
R-Phrases: 11 EINECS: 200-578-6

## 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

R 12: Extrêmement inflammable

## 4. PREMIERS SECOURS

après Inhalation:  
Air frais.

après contact avec la peau:  
Rincer à l'eau courante.

après contact avec les yeux:  
Laver immédiatement et abondamment avec d'eau courante  
pendant 10 minutes. Appliquer un pansement avec de la gaze  
stérile. Consulter un ophtalmologiste.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Spray cleaner

00137524 00 Revision: 0

1 juni 2002

Page: 2 / 4.

---

après ingestion:

Boire 1 à 2 verres d'eau, une assistance médicale est immédiatement nécessaire.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés:

mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique

Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

jet d'eau sous pression

Risque particulier résultant de l'exposition au produit, en tant que tel, aux produits de la combustion, aux gaz produits:  
aucun connu

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Pas de mesure spéciale nécessaire.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Mesures de protection individuelle:

non applicable.

Mesures de protection de l'environnement:

Veiller à ce que de grandes quantités ne pénètrent pas dans les égouts.

Méthode de nettoyage/d'adsorption:

Diluer les résidus avec beaucoup d'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Aucune mesure particulière n'est requise.

Stockage:

Stocker selon la Législation de stockage en vigueur.  
(NL: CPR 15-1, Vlaanderen: vlarem II bis)

Maintenir les emballages fermés hermétiquement et à l'abri du gel,

Les prescriptions de stockage pour aérosols sont de rigueur.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures permettant la réduction de l'exposition:

Sans autre indication, voir point 7.

Valeurs limitées à contrôler sur le lieu de travail:

butane : EINECS : 203-448-7

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Spray cleaner

00137524 00 Revision: 0

1 juni 2002

Page: 3 / 4.

BE : exposure limit to chemical agents : 1928 mg/m<sup>3</sup>  
NL : MAC value TGG 8 hours : 1430 mg/m<sup>3</sup>  
éthanol : EINECS : 200-578-6  
BE : exposure limit to chemical agents : 1907 mg/m<sup>3</sup>  
NL : MAC value TGG 8 hours : 1000 mg/m<sup>3</sup>

Protection individuelle:

Un équipement de protection n'est pas nécessaire.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme: Aérosol  
Couleur: incolore  
Odeur: de matières premières

Valeur du pH: (non dilué) (20 °C) 11

Sensibilité au gel: en dessous de 0 °C

Point d'éclair: < 0 °C

Masse volumique: (20 °C) 0,99 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité: (20 °C) miscible avec l'eau

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme

Matières à éviter:

aucun connu aux conditions normales d'utilisation

Produits de décomposition dangereux:

aucun connu

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Selon les spécifications existantes et en raison de l'analyse toxicologique, le produit n'est pas à classer comme présentant un danger pour la santé.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Informations concernant l'élimination:

Les tensio-actifs contenus dans le produit sont en moyenne biodégradables au moins de 90% selon l'ordonnance sur les agents de surface (Tensid. du 04.06.1986) de la législation portant sur les détergents et les nettoyants (WRMG)

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination possible en observant les prescriptions des autorités locales sur l'évacuation des eaux communales.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme 91/155/CCE - 2001/58/CE - Belgique

Spray cleaner

00137524 00 Revision: 0

1 juni 2002

Page: 4 / 4.

Transport terrestre ADR/RID:  
1950, aérosols, 2, ADR

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage selon l'arrêté royal réglementant la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses en vue de leur mise sur le marché ou de leur emploi:

Symboles de danger:

F+ Extrêmement inflammable

Phrases R:

R 12: Extrêmement inflammable

Phrases S:

S 23: Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols.

S 25: Éviter le contact avec les yeux.

S 51: utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Identification particulière de préparation définie:

Récipient sous pression. à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou br-ler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition. Ne pas fumer.

Conserver hors de portée des enfants.

Prescriptions nationales:

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état actuel de nos connaissances. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

R 11: Facilement inflammable

R 12: Extrêmement inflammable.

R 36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

NL : environmental classification system (ABM) : 11 B

Info: Ecolab B.V.B.A./S.P.R.L.  
R&D  
Havenlaan 4 Ravenshout Bed 4 210  
3980 Tessenderlo  
Tel : 00 32 (0) 13 670 612